

ALERTE USAGERS

OUI À UN SERVICE PUBLIC NON À L'AUGMENTATION DE MA FACTURE ÉLECTRICITÉ ET GAZ

La désorganisation de l'électricité et du gaz depuis les années 2000 détruit les services AUX USAGERS et provoque des TARIFS qui AUGMENTENT...

DU MONOPOLE AU MONOPOLY

AVANT

- ▶ **2 ÉTABLISSEMENTS PUBLICS :**
EDF pour l'électricité, GDF pour le Gaz
Le service public avait créé les conditions de toujours **adapter la production aux besoins des consommateurs au plus juste coût.**
- ▶ **UN SERVICE PUBLIC DE QUALITÉ ET DE PROXIMITÉ**

AUJOURD'HUI

- ▶ **UNE MULTITUDE D'ENTREPRISES DANS L'ÉLECTRICITÉ ET LE GAZ**
auxquelles s'ajoutent les gestionnaires de réseaux ENEDIS (ex ERDF), RTE, GRDF, GRT-Gaz et divers acteurs comme Elengy et Storengy. Elles **adaptent la production en fonction du prix du marché.**
Les usagers ne sont là que pour payer le surcoût !
- ▶ **DES INTERVENTIONS DEVENUES PAYANTES ET DES DÉLAIS DE PLUS EN PLUS LONGS !!**
- ▶ **PLUS AUCUNE PROXIMITÉ : AGENCES LOCALES FERMÉES...**
- ▶ **RISQUE DE COUPURES ÉLECTRIQUES**

PARADOXE

Les tarifs hors taxes sont jugés trop bas pour permettre la concurrence. Il faut donc augmenter les prix pour favoriser la concurrence.

Tout le contraire de ce qui avait été promis.

UNE AUBAINE POUR LES ENTREPRISES ET LES ACTIONNAIRES AU DÉTRIMENT DES USAGERS !

FIN du tarif réglementé du GAZ annoncé par l'État =

+75 %

d'augmentation des tarifs du gaz depuis 2005

+30 %

d'augmentation des tarifs d'électricité depuis 2005

DE PLUS EN PLUS DE TARIFS SOUVENT INCOMPARABLES ENTRE EUX AVEC DES PRIX FLUCTUANT AU GRÉ DES MARCHÉS...

5,41 mds d'€

Ce sont les **DIVIDENDES MOYENS ANNUELS REMONTÉS AUX ACTIONNAIRES** de EDF et ENGIE (ex GDF-Suez).

13 millions
de personnes en précarité énergétique en France

(Selon Etude de l'ADEME en 2013)

64 mds d'€

C'est la somme des dividendes versés par EDF et Engie depuis 14 ans

10 à 13 000

C'est le nombre d'emplois qui seront supprimés chez EDF et Engie

De quoi :

En solder des Dettes !

En faire du Développement !

En réduire des Factures !

L'ÉLECTRICITÉ ET LE GAZ SONT DES BIENS DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ.

LA CGT REVENDIQUE

TVA À 5,5 %

**POUR FAIRE BAISSER LA FACTURE,
POUR UNE ÉNERGIE
AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL**

**GAGNONS
UN SERVICE PUBLIC
DE L'ÉNERGIE**



Pour connaître les propositions de la FNME-CGT

263, rue de Paris - 93100 Montreuil

www.fnme-cgt.fr